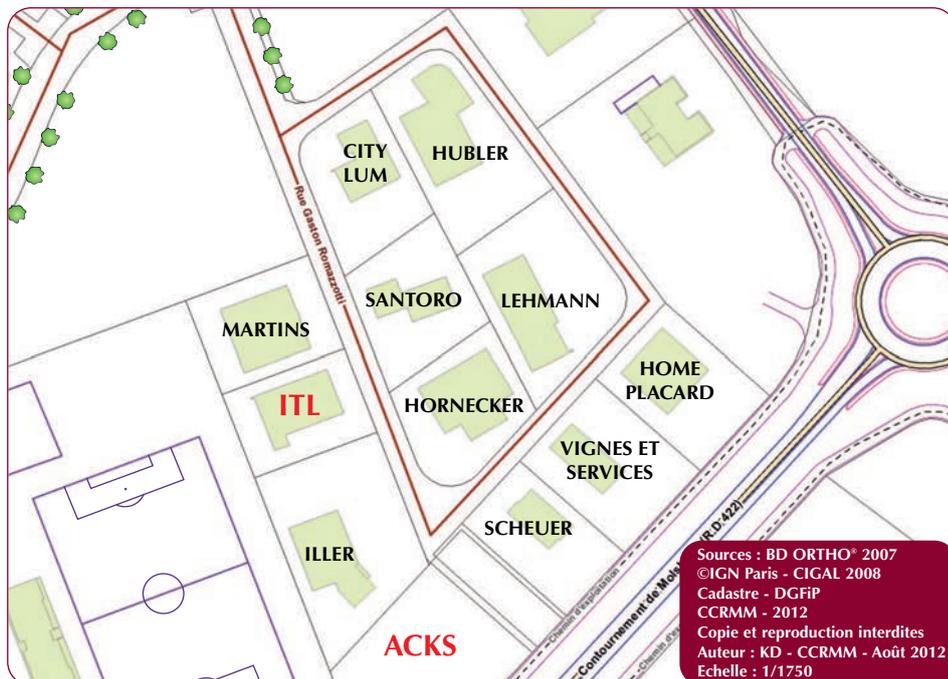


Implantation d'entreprises sur la zone d'activités "ECOPARC" de Molsheim

ACKS

Les travaux de construction des nouveaux locaux de 1.000 m² de la Société ACKS ont démarré, rue Gaston Ramazzotti dans la zone "ECOPARC". La Société, implantée depuis 1997 route des Loisirs à Molsheim, est spécialisée dans la signalisation et les accessoires de sécurité pour le transport des matières dangereuses en vrac. ACKS emploie 7 personnes.



Sources : BD ORTHO® 2007
©IGN Paris - CIGAL 2008
Cadastre - DGFIP
CCRM - 2012
Copie et reproduction interdites
Auteur : KD - CCRM - Août 2012
Echelle : 1/1750

ITL

Après 27 ans d'activité à Cronenbourg, l'entreprise ITL (International Trading & Lighting) - grossiste en éclairage - a inauguré, le vendredi 6 juillet 2012, ses nouveaux locaux, 4 rue Gaston Romazzotti dans la zone "ECOPARC" de Molsheim.



Axel HAACK, Président d'ITL, entouré de son équipe



ITL - rue Gaston Romazzotti



ITL - vue arrière

L'installation dans les nouveaux locaux de 700 m² favorise une gestion plus efficace des flux de marchandises mais permet également de disposer de surfaces supplémentaires nécessaires au développement de l'entreprise.

Par ailleurs, l'emplacement de la Société, situé proche du contournement de Molsheim, répond idéalement aux exigences du transport routier. La société emploie 6 personnes.

SOLI'VERS



C'est par le biais d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) dénommée SOLI'VERS, qu'un groupe de 6 entreprises engagées dans l'économie sociale et solidaire s'installera, d'ici une année, dans la zone "ECOPARC", le long du contournement de Molsheim. Ces entreprises accompagnent des

personnes en situation d'handicap pour une insertion professionnelle (et sociale) dans le cadre d'un parcours de formation adapté.

Le regroupement de ces différentes sociétés va permettre de mutualiser les moyens et les bâtiments dans le but d'accompagner, plus encore, les personnes handicapées par le développement de nouveaux outils adaptés (applications pour tablettes tactiles, par exemple).

Les nouveaux locaux, d'une surface de 1.500 m², regrouperont une soixantaine de travailleurs handicapés. L'optimisation des moyens permettra aux sociétés de se développer et donc,

à terme, de créer de nouveaux emplois. En effet, jusqu'à présent, les entreprises concernées ne peuvent pas répondre à toutes les demandes en raison de locaux trop exigus ne permettant pas, entre autre, un stockage du matériel sur un seul site.

Les 6 entreprises concernées sont les suivantes :

- LA MAIN VERTE
- INOV'HAND
- Domaine du Stierkopf et Stierkopf Environnement
- VERTUOSE
- Relais A Votre Service
- L'équipe "Espace Vert" de l'ADAPEI du Bas-Rhin